

Laporte Ball-Trap a Rio dans sa ligne de mire

Par **Christiane Navas** | 07/08 | 07:00

La PME de Biot, dans les Alpes-Maritimes, participe à ses septièmes Olympiades en fournissant les équipements, lanceurs et cibles made in France, pour les épreuves de ball-trap. L'entreprise songe déjà à imposer sa présence aux prochains JO de Rio de Janeiro.

Laporte Ball-Trap fait partie des quelques entreprises françaises retenues comme fournisseurs exclusifs pour les JO de Londres par le Comité Olympique. « *Ce sont nos septièmes Olympiades* », précise Jean-Michel Laporte, PDG de la PME des Alpes-Maritimes. « *La différence pour ces JO de Londres, c'est que pour la première fois nous avons passé un contrat en direct avec le Locog (London Organising Committee of the Olympics Games) et non à travers un sponsor chargé de financer les équipements, ce qui nous donne une plus grande visibilité.* »

La commande (250.000 euros) adressée à Laporte Ball-Trap concerne les 51 lanceurs, fabriqués dans son usine de Biot, et les 200.000 cibles nécessaires au bon déroulement des épreuves olympiques. En outre, la fabrication française est à l'honneur, car les cibles utilisées sont sorties du site de production de Formerie dans l'Oise, et non de l'usine de Bottesford en Angleterre où la PME des Alpes-Maritimes, référencée « Royal Warrant » comme fournisseur de la famille royale, dispose d'un second site de production.

Un marché de niche

Déjà fournisseur des équipements de ball-trap pour les JO de Pékin, Laporte Ball-Trap compte sur la notoriété acquise à Londres pour se positionner en favori lors des prochains JO de Rio de Janeiro au Brésil. Comme elle l'avait fait en Chine, la PME, qui exporte 80 % de sa production, prépare le terrain en sillonnant les grandes villes et en rencontrant les fédérations sportives pour mieux faire connaître ses équipements. Dans un marché de niche qui compte une dizaine d'acteurs dans le monde, la concurrence est vive même si le français peut se prévaloir d'une longue expérience, l'entreprise ayant été créée en 1927 à Antibes. « *Pour continuer à se développer il faut faire de la croissance externe* », reconnaît Jean-Michel Laporte, qui a misé sur l'automatisation de la production pour conserver ses activités sur le sol français. L'innovation, à laquelle la PME consacre 2,7 % de son chiffre d'affaires, lui permet aussi de se différencier. Ainsi, la nouvelle génération de cibles flash qui seront utilisées à Londres, chargées de poudres fluorescentes, dégage lors de l'impact un nuage de couleur qui facilite l'arbitrage des épreuves et contribue à en faire un sport télégénique.

Pour alimenter la croissance organique, Laporte, dont le chiffre d'affaires consolidé reste stable depuis quelques années, autour de 15 millions d'euros, va lancer une nouvelle activité. « *Nous avons mis au point de nouveaux équipements, lanceurs et cibles mobiles pour les amateurs et professionnels du tir à l'arc* », explique Jean-Michel Laporte. Ces équipements, qui ont été présentés dans un Salon professionnel aux Etats-Unis début 2011, ont suscité un engouement qui a incité la PME à lancer la mise en production. Les premiers succès commerciaux commencent à se vérifier en France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Allemagne avec une ambition pour Jean-Michel Laporte : être à l'origine du lancement d'une nouvelle discipline olympique dans le domaine de l'archerie avec le soutien des fédérations sportives.

Christiane Navas, Les Echos
CORRESPONDANTE À NICE
Écrit par **Christiane NAVAS**
Nice

[Tous ses articles](#)

Tous droits réservés - Les Echos 2012